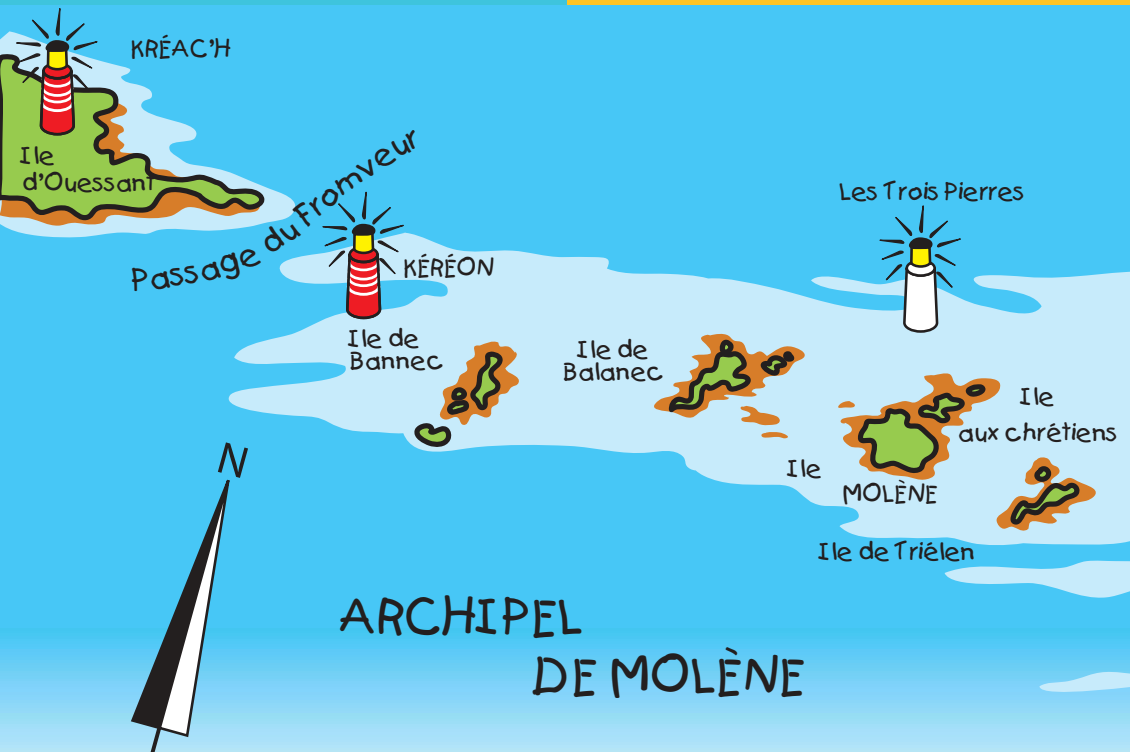




La réserve de chasse et de faune sauvage de **Bénédictine**



Office National
de la Chasse
et de la Faune Sauvage



L'archipel de Molène

s'étend en mer d'Iroise entre le continent et l'île d'Ouessant. Îles et îlots, mais aussi une multitude de rochers et écueils, y rendent la navigation dangereuse.

L'archipel possède un très riche patrimoine naturel. Un des rares groupes de grands dauphins et la plus importante colonie de phoques des côtes de France nagent dans une eau poissonneuse, au-dessus d'un des plus beaux champs d'algues d'Europe. Des milliers d'oiseaux de mer nichent sur ses îles à la végétation préservée. Cette richesse a valu à l'archipel d'être classé « Réserve de la Biosphère », label de qualité décerné par l'UNESCO (organisation des Nations Unies pour la culture et l'environnement).

Béniguet est la première des îles, lorsqu'on aborde l'archipel depuis le



continent. D'une superficie d'environ 60 hectares, c'est la plus grande île de l'archipel, après l'île Molène.

Béniguet culmine à 16 mètres au-dessus de la mer et s'étire sur près de 2 kilomètres pour seulement 300 mètres dans sa plus grande largeur.

La partie sud de l'île, la plus haute, est essentiellement rocheuse avec de petites falaises. Une grande dune couvre les deux tiers du nord de l'île. Elle se termine par un immense cordon de galets, un des plus beaux de Bretagne.

La dune s'est développée sur des amas de galets fossiles datant des périodes glaciaires. Cette plage fossile, qui fait la joie des géologues, est la plus importante de la région.

Vue à distance, Béniguet paraît bordée d'une très grande plage blanche : il s'agit en fait de grèves de galets polis, et les vraies plages de sable sont rares autour de l'île.



L'histoire de Béniguet

Il y a environ 10 000 ans, avant la montée du niveau des océans, l'archipel de Molène était un vaste plateau rattaché au continent.



L'île dans les années 1960



Des silex taillés et des tessons de poterie trouvés sur Béniguet indiquent une présence humaine à l'époque mésolithique. Au néolithique, on y a construit des chambres mortuaires et dressé des menhirs. Certains sont encore debout aux points les plus élevés de l'île.

Divers vestiges indiquent ensuite l'occupation de l'île à l'âge de fer, à l'époque de la Gaule romaine, puis au Moyen-Age, au 16^e siècle, et plus récemment.

L'habitation semble avoir toujours été épisodique, l'île étant souvent désertée.

Au 19^e siècle, une civilisation particulière s'est développée à la pointe de la Bretagne : les paysans goémoniers. Ils ont été nombreux sur Béniguët, récoltant les algues de la fin de l'hiver à l'automne, et cultivant toute l'année pour survivre et nourrir leurs chevaux. Les bâtiments construits sur l'île, ainsi que de nombreux murets de pierres délimitant les champs, datent de cette époque. Les paysans goémoniers ont quitté l'île peu après la seconde guerre mondiale. Passages d'accès aux grèves taillés dans le rocher, terrasses pour sécher le goémon et fours pour le brûler sont autant de témoignages du très dur métier de goémonier.



Menhirs

Photo : L.G. d'Esclienne



Four à goémon

Photo : L.G. d'Esclienne



Le patrimoine naturel de Béniguet :

En haut des grèves, juste au-dessus des algues desséchées laissées par les grandes marées, une végétation très particulière se développe.

Des plantes adaptées à une submersion occasionnelle par l'eau salée s'y enracinent au pied des dunes, dont elles consolident la base. Il y a des matricaires maritimes ressemblant à des marguerites, des pourpiers de mer, des soudes, des arroches... Une telle végétation est très fragile.

Elle a presque disparu des côtes du continent, à cause du piétinement par les promeneurs et plagistes, ou à cause d'enrochement et autres aménagements du littoral. Béniguet fait figure de conservatoire botanique pour ces formations végétales menacées à l'échelle de l'Europe.



Photo : L.G. d'Esclienne



Photo : L.G. d'Esclienne



P. Yésou

la flore

Les dunes et les cordons de galets sont tout aussi intéressants. La fétuque est l'herbe la plus commune des pelouses, la bette maritime et les arroches dominent sur les galets. Le pavot cornu, sorte de grand coquelicot aux belles fleurs jaunes, l'orpin âcre, les silènes, sont parmi les plantes caractéristiques de ces zones. Il s'agit là aussi de paysages végétaux devenus rares sur le continent, détruits par les aménagements ou très érodés par le passage d'engins tout-terrain. Béniguet en offre parmi les plus beaux exemples de toutes les îles de l'Iroise. Cette végétation y subit cependant l'influence des animaux. Les goélands, en particulier, acidifient le sol par leurs fientes, ce qui ne favorise pas les espèces les plus intéressantes. Les lapins, broutant et creusant, occasionnent une érosion non négligeable. Le chou marin, espèce protégée qui avait disparu avant 1950 de l'île, sans doute parce que trop apprécié des lapins, y est réapparu depuis 1999.

Des plantes de marais et de prairies humides se rencontrent au milieu des dunes dans des dépressions inondées en hiver : joncs, potentille des oies, menthe aquatique, pulicaire dysentérique...

Sur les parties anciennement cultivées, la végétation prend souvent l'aspect de friches envahies de fougères et sert d'abri à de nombreux animaux. Le séneçon

jacobée, autre plante de friche, prolifère certaines années et colore alors de jaune vif des parcelles entières.



Séneçon jacobée

Photo : L.G. d'Escrienne



Armérie maritime

Photo : L.G. d'Escrienne

Béniguet : accès et réglementation



Dans le but de préserver la flore et la faune exceptionnelles de Béniguet, l'arrêté pris le 10 novembre 1993 par le Préfet du Finistère interdit en tout temps l'accès de l'île au public. Cela signifie que le débarquement sur les plages est autorisé, mais qu'il est rigoureusement interdit de pénétrer sur la partie terrestre de l'île sans autorisation du directeur de la réserve.

Toutefois, pour permettre aux pêcheurs à pied de passer d'une grève à l'autre, la traversée de l'île est tolérée par le petit chemin qui passe près des bâtiments d'habitation des gardes. La traversée est rigoureusement interdite ailleurs.

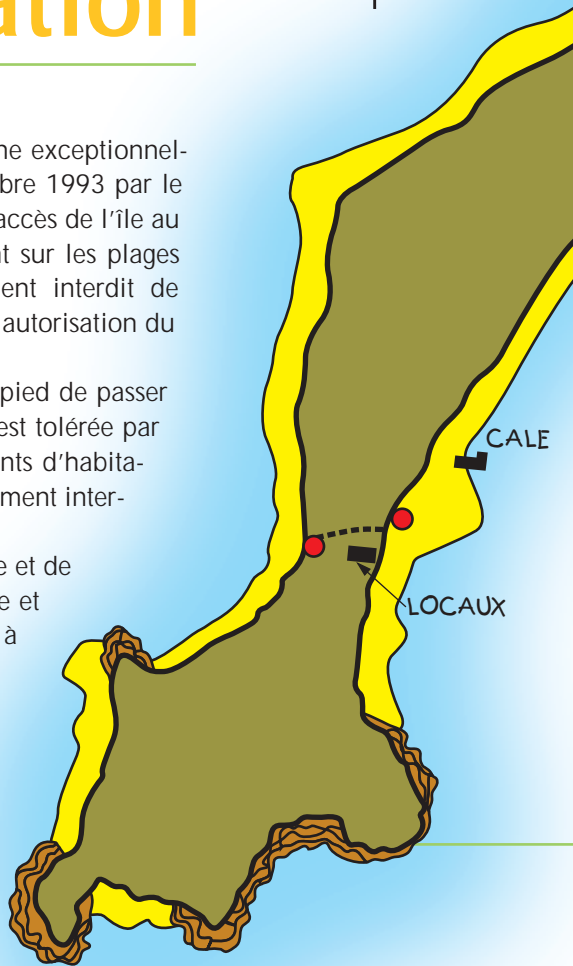
Les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, chargés de surveiller l'île et d'y faire appliquer la réglementation, sont à la disposition des visiteurs pour toute information.

Pour toutes informations complémentaires

5, rue du
Général de Gaulle
56550 • Belz
www.beniguet.com



Office National
de la Chasse
et de la Faune Sauvage





Respecter la signalisation →



accès côte ouest

Photo : L. G. d'Escrienne



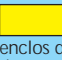

falaises

Les falaises empêchent de contourner le sud de l'île ←

Attention aux nids et poussins sur les grèves ! ▼

Photo : L. G. d'Escrienne

Légende :

- Panneau d'information
-  Domaine public maritime : accès libre, sauf dans les enclos de protection des colonies de sternes.
-  Partie terrestre : accès interdit en tous temps.
- Passage toléré

Poussin de gravelot

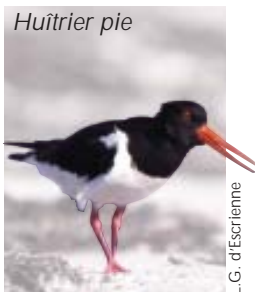


Photo : L. G. d'Escrienne

Le patrimoine naturel de Béniguet :

Béniguet est un paradis pour les oiseaux de mer.

Huîtrier pie



L.G. d'Escrienne



Photo : L.G. d'Escrienne

Goélands marins



ONCFS

Cormorans huppés



Photo : L.G. d'Escrienne

Les premiers goélands s'y sont installés à la fin des années 1950, peu après que les paysans goémoniers aient quitté l'île. La population atteint 10 000 couples en 1992 mais ces espèces déclinent : il en restait environ 4 500 couples en 2004. Le goéland argenté, aux ailes gris clair, et le goéland marin, plus grand et aux ailes noires, sont des hôtes classiques du littoral breton. Moins commun ailleurs, le goéland brun, d'aspect intermédiaire entre les deux espèces précédentes, est majoritaire ici. Béniguet constitue un site important au plan mondial pour la conservation de ce goéland brun : près de 3 700 couples nichent ici, la plus grande colonie française.

les oiseaux

D'autres oiseaux habitent l'île en nombre plus restreint, mais comptent parmi les éléments les plus remarquables du patrimoine naturel de l'île. Béniguet abrite les seules colonies régulières de sternes dans l'archipel de Molène.

C'est même le seul endroit du littoral atlantique français où niche régulièrement la sterne naine, corps blanc, calotte noire et bec jaune, à peine plus grande qu'une hirondelle. Sternes pierregarin et, occasionnellement, sternes caugek fréquentent également l'île.

L'huîtrier pie, au plumage noir et blanc et aux pattes rouges, se repère d'autant plus aisément qu'il est très criard. Béniguet en accueille jusqu'à 70 couples, la plus grande colonie en France. Le grand gravelot, oiseau encore plus rare et plus discret, niche ici avec une densité sans égale dans le pays.

Les goélands bruns profitent de la végétation des friches pour abriter leurs nids. Les sternes, les huîtriers et les gravelots nichent en des lieux dégagés, et affectionnent particulièrement le haut des grèves.

Très sensibles au dérangement, ils quittent alors leur nid et leurs œufs deviennent une proie facile pour les goélands. Ces espèces nécessitent une protection particulière.



Photo : C Courteau



Photo : C Courteau



Photo : L.G. d'Esclienne

De nombreuses autres espèces d'oiseaux visitent l'île au cours de leurs migrations. Ils se rencontrent surtout sur le rivage : héron cendré, aigrette garzette, plusieurs espèces de canards, des courlis et toute une variété de bécasseaux et autres petits échassiers.

Le patrimoine naturel de Béniguet :

Une bande d'une trentaine de grands dauphins, également appelés souffleurs, est l'une des célébrités de l'archipel de Molène.

Le mammifère le plus commun sur l'île est le lapin, qui a été introduit par l'homme. Les seuls autres mammifères terrestres sont la souris et une espèce de musaraigne : elles sont toutes deux très originales, avec une physionomie différente de celle des populations continentales. En outre, la souris peuple tous les recoins de l'île, alors que sur le continent cet animal se cantonne toujours aux abords immédiats des maisons.



Photo : L.G. d'Escrienne



Photo : ONCSF

Un des lieux de pêche privilégiés des dauphins se trouve au sud de Béniguet. Mais ils restent loin de la côte. Des phoques gris, autre emblème de l'archipel, viennent en revanche régulièrement pêcher ou se reposer dans les criques de l'île, à quelques mètres du rivage. Des femelles sont même venues mettre bas sur les grèves de Béniguet. Cette population de phoques, forte de plusieurs dizaines d'individus dispersés à travers l'archipel, est la plus importante de France et la plus méridionale d'Europe.

Musaraigne des jardins

les mammifères



Grands dauphins devant Béniguet



Phoque gris

Photos : L.G. d'Esclienne

les Actions

de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage à Béniguet

Partie intégrante de la Réserve de la Biosphère d'Iroise, l'île de Béniguet est propriété de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (O.N.C.F.S.), établissement public sous tutelle du Ministère chargé de l'environnement.

Responsable d'un patrimoine naturel aussi exceptionnel, l'ONCFS œuvre pour sa conservation.

Le besoin de protection est particulièrement impérieux pour la végétation du haut des grèves, des dunes et du cordon de galets. Cette végétation est très exposée à l'érosion. Il convient de limiter le piétinement sur ces espaces fragiles, en organisant le cheminement autour de l'île et en interdisant l'accès aux secteurs les plus sensibles.

Les friches peuvent, par ailleurs, se développer, au détriment de la végétation de la dune. Limiter cette extension par la fauche, tout en maintenant de grandes surfaces de fougères qui sont favorables à la colonie de goélands bruns, se révèle parfois nécessaire.

Les oiseaux sont très sensibles au dérangement durant toute la période de reproduction, qui s'étend d'avril à août. La visite anarchique des colonies entraînerait une forte destruction d'œufs et de poussins. Les petites espèces qui nichent en haut des grèves - huîtres, sternes et gravelots - sont particulièrement fragiles.

Les agents de l'ONCFS veillent au respect de l'arrêté préfectoral qui interdit la pénétration sur l'île. Ils balisent et surveillent les colonies de sternes sur les grèves. Ainsi assurent-ils aux oiseaux la tranquillité indispensable au succès de leur reproduction.

Ce site naturel est un patrimoine commun. Des visites guidées, organisées et encadrées par le personnel de l'ONCFS, permettent à chacun de profiter pleinement du charme de Béniguet, tout en évitant de mettre le pied où il ne faudrait pas et en recevant une information sur les richesses, parfois très discrètes, de ce site exceptionnel.



Office National
de la Chasse
et de la Faune Sauvage

**OFFICE
NATIONAL DE LA CHASSE
ET DE LA FAUNE
SAUVAGE**

Délégation régionale
Bretagne-Pays de la Loire

53 rue Russeil • 44000 Nantes
Tél. : 02 51 25 07 82
www.oncsf.gouv.fr



Photos : ONCFS

De nombreuses études sur le patrimoine naturel sont menées chaque année sur l'île, en liaison avec les partenaires de la « Réserve de la Biosphère » : laboratoires universitaires, organismes de recherche, associations de protection de la nature, parc naturel régional d'Armorique.

Ces études cherchent à établir des techniques de gestion du milieu qui soient les plus favorables à la conservation de l'ensemble du patrimoine.

Les compétences des agents de l'ONCFS en matière de police de l'environnement dépassent les limites de Béniguet. A ce titre, ils interviennent à travers l'archipel et bien au-delà.



Plaquette réalisée par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage :

Rédaction :

- Pierre Yésou
- Louis Gérard d'Escrienne

Photos :

Une de couverture :

- Christophe Courteau

Quatrième de couverture :

- ONCFS

Illustration cartes :

- Yves Béal

Réalisation et Impression

- LA CONTEMPORAINE
Certifié IMPRIM'VERT
Tél. : 02 51 13 50 50

Dépôt légal :

- Décembre 2005



OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE
ET DE LA FAUNE SAUVAGE

Délégation régionale
Bretagne-Pays de la Loire

53 rue Russeil • 44000 Nantes • Tél. : 02 51 25 07 82
www.oncsf.gouv.fr